

d e m i n o r



COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

KBC Bank et Deminor concluent un accord à l'amiable sur les CDO

Bruxelles, le 17 septembre 2009

Au terme d'un dialogue ouvert et constructif, KBC Bank et Deminor sont parvenus à un accord à l'amiable en ce qui concerne les réductions de valeur subies par des clients de Deminor sur des CDO vendues par KBC Bank. Une quarantaine de clients private banking et d'entreprises ayant confié la défense de leurs intérêts à Deminor sont concernés. Ce groupe de clients a accepté unanimement la proposition d'accord à l'amiable de KBC Bank. Un terme définitif est ainsi mis au dossier constitué par Deminor en février 2009.

Le groupe des clients Deminor avait investi dans différentes CDO de KBC, le plus souvent dans les tranches *junior* ou *investor* dont la réduction de valeur consécutive à la crise du crédit a été substantielle. En mars 2009, KBC Bank et Deminor ont entamé des négociations, qui ont abouti en août à un accord de principe. La compensation proposée varie d'un dossier à l'autre, en fonction des éléments spécifiques à chacun d'eux. Début septembre, les clients de Deminor ont accepté l'accord unanimement.

KBC et le groupe de clients de Deminor mettent ainsi un terme définitif au litige. Les deux parties s'abstiennent de tout autre commentaire relatif au contenu des arrangements. En outre, Deminor ne défendra plus à l'avenir aucun nouveau dossier relatif à des investissements en CDO vendus par KBC.

* *

Contacts :

KBC Bank :

Viviane Huybrecht, Directeur Communication Groupe & Porte-parole KBC Groupe

pressofficekbc@kbc.be

Tél. : 0032-2-429.85.45

Deminor :

Erik Bomans, partner

Erik.bomans@deminor.com

Tél. : 0032-2-674.71.10

Stefan Hertogs

Stefan.hertogs@deminor.com

Tél. : 0032-2-674.71.10